



PROCURATION

Attention : seul le Président ou un licencié du club peuvent représenter le club lors d'une assemblée générale.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CDK 84

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE 2024 A 09H00

Je soussigné(e), M. / Mme

Président(e) du club :

n°affiliation :

Licence FFKDA n° :

Donne mandat au membre de notre club :

Membre du club¹ : Nom : Prénom

Licence FFKDA n° :

Pour me représenter lors de l'assemblée générale électorale du 22 Septembre 2024 à Camaret

Signature du donneur de pouvoir

Fait le :

A